

COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION ?

3 solutions vous sont proposées :

- sur le questionnaire papier, disponible dans votre mairie
- sur manche.fr
- en scannant le QRcode ci-dessous



Pour tout renseignement complémentaire,
écrivez-nous à concertation@manche.fr



NOS DÉPLACEMENTS SUR LES ROUTES DE LA MANCHE

& SI ON EN PARLAIT ?

Du 21 novembre 2022 au 5 janvier 2023
INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !

